



BRUELLAN DYNAMIC FUND

**Rapport annuel
31 décembre 2023**

CACEIS (Switzerland) SA

Route de Signy 35 - Case postale 2259 CH-1260 Nyon 2
Tél. +41 58 261 94 00 - Fax +41 58 261 94 60
www.caceis.com

TABLE DES MATIÈRES

Présentation du fonds	3
Intervenants dans la vie du fonds	4
Informations générales sur le fonds ombrelle et les compartiments	5
Performances	7
Rémunérations	8
Principes d'évaluation et de calcul de la valeur nette d'inventaire	11
Bruellan Dynamic Fund – Tactical (EUR).....	12
Bruellan Dynamic Fund – Swiss Equities (CHF)	26
Rapport abrégé de la société d'audit sur les comptes annuels.....	32

Fonds ombrelle contractuel de droit suisse relevant du type «autres fonds en placements traditionnels», subdivisé en compartiments suivants :

- Bruellan Dynamic Fund – Tactical (EUR)
- Bruellan Dynamic Fund – Swiss Equities (CHF)

Direction

CACEIS (Switzerland) SA
Route de Signy, 35
CH-1260 Nyon

Banque dépositaire

**CACEIS Bank, Montrouge,
Succursale de Nyon / Suisse**
Route de Signy 35, 1260 Nyon

CACEIS (Switzerland) SA**Conseil d'administration :**

Thies Clemenz	Président
Yvar Mentha	Vice-président
Jacques Bourachot	Administrateur
Philippe Durand	Administrateur (jusqu'au 16.11.2023)
Marc-André Poirier	Administrateur
Jean-Pierre Valentini	Administrateur

Direction :

Oscar Garcia	Directeur Général
Claude Marchal	Sous-directeur
Lionel Bauer	Sous-directeur

Gestionnaire mandaté :

Bruellan SA
Rue Pedro-Meylan 8,
1208 Genève

Banque dépositaire :

CACEIS Bank, Montrouge,
Succursale de Nyon / Suisse
Route de Signy 35, 1260 Nyon

Société d'audit :

KPMG SA
Esplanade de Pont-Rouge 6,
1211 Genève

Bruellan Dynamic Fund est un fonds ombrelle contractuel de droit suisse relevant du type «autres fonds en placements traditionnels» selon la loi fédérale sur les placements collectifs de capitaux du 23 juin 2006, subdivisé en compartiments, comme suit :

- Bruellan Dynamic Fund – Tactical (EUR)
- Bruellan Dynamic Fund – Swiss Equities (CHF)

Le contrat de fonds de placement a été établi par CACEIS (Switzerland) SA, Nyon en tant que direction du fonds, et soumis avec l'approbation de la CACEIS Bank, Paris, succursale de Nyon / Suisse, Nyon, en tant que banque dépositaire, à l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (« FINMA ») et approuvé par celle-ci la première fois le 11 septembre 2003.

Les compartiments sont basés sur un contrat de placement collectif (contrat de fonds) aux termes duquel la direction du fonds s'engage à faire participer l'investisseur au compartiment correspondant, proportionnellement aux parts qu'il a acquises, et à gérer les compartiments conformément aux dispositions de la loi et du contrat de fonds, à titre autonome et en son propre nom. La banque dépositaire est partie au contrat conformément aux tâches qui lui sont dévolues par la loi et le contrat de fonds.

L'investisseur n'a droit qu'à la fortune et au revenu du compartiment auquel il participe. Pour les engagements revenant à un compartiment, seul le compartiment en question en répond.

Conformément au contrat de fonds, la direction est en droit, avec le consentement de la banque dépositaire et l'autorisation de l'autorité de surveillance, de créer à tout moment d'autres classes de parts pour chaque compartiment, de les supprimer ou de les regrouper.

Les compartiments Bruellan Dynamic Fund – Tactical (EUR) et Bruellan Dynamic Fund – Swiss Equities (CHF) sont subdivisés en classes de parts comme suit :

- Bruellan Dynamic Fund – Tactical (EUR) :
 - o Classe A (EUR), dont la monnaie de référence est l'euro (EUR). Cette classe est réservée à tout investisseur ;
 - o Classe B (EUR), dont la monnaie de référence est l'euro (EUR). Cette classe est réservée à tout investisseur qui investit au minimum EUR 1'000'000.- lors de chaque souscription initiale ;¹
 - o Classe A (CHF), dont la monnaie de référence est le franc suisse (CHF) et qui bénéficie d'une couverture de change contre l'euro (EUR). Cette classe est réservée à tout investisseur ;
 - o Classe B (CHF), dont la monnaie de référence est le franc suisse (CHF) et qui bénéficie d'une couverture de change contre l'euro (EUR). Cette classe est réservée à tout investisseur qui investit au minimum CHF 1'000'000.- lors de chaque souscription initiale ;
 - o Classe A (USD), dont la monnaie de référence est le dollar américain (USD) et qui bénéficie d'une couverture de change contre l'euro (EUR). Cette classe est réservée à tout investisseur ;
 - o Classe B (USD), dont la monnaie de référence est le dollar américain (USD) et qui bénéficie d'une couverture de change contre l'euro (EUR). Cette classe est réservée à tout investisseur qui investit au minimum USD 1'000'000.- lors de chaque souscription initiale ;¹
 - o Classe M (EUR), dont la monnaie de référence est l'euro (EUR). Cette classe est réservée à tout investisseur qui investit au minimum EUR 3'000'000.- lors de chaque souscription initiale ;¹
 - o Classe Z (EUR), dont la monnaie de référence est l'euro (EUR). Cette classe est accessible sur demande aux investisseurs ayant conclu un contrat de mandat de gestion ou de service avec Bruellan SA.¹
- Bruellan Dynamic Fund – Swiss Equities (CHF) :
 - o Classe A (CHF), réservée à tout investisseur qui investit au minimum CHF 1'000.- ;
 - o Classe B (CHF), réservée à tout investisseur qui investit au minimum CHF 1'000'000.-. lors de chaque souscription initiale.
 - o Classe M (CHF) réservée à tout investisseur qui investit au minimum CHF 3'000'000.- lors de chaque souscription initiale.¹
 - o Classe Z (CHF) accessibles aux investisseurs ayant conclu un contrat de mandat de gestion ou de service avec Bruellan SA.¹

¹ : classes non commercialisées au 31.12.2023

Ainsi, les classes de parts A et B et M des compartiments Bruellan Dynamic Fund – Tactical (EUR) et Bruellan Dynamic Fund – Swiss Equities (CHF) se distinguent entre elles par l'investissement minimum et la classe Z par le type d'investisseur. De plus, dans le compartiment Bruellan Dynamic Fund – Tactical (EUR), les classes A se distinguent entre elles par leur devise de référence. Il en est de même pour les classes B.

Les classes de parts ne représentent pas une fortune segmentée. Il ne peut ainsi pas être exclu qu'une classe de parts réponde des engagements d'une autre classe de parts, même si les coûts ne sont imputés en principe qu'à la classe de parts profitant d'une prestation définie.

Performances

	Lancement	2022	2023	Depuis le lancement ¹
Bruellan Dynamic Fund – Tactical (EUR) - Classe A (EUR)	28.07.05	-12.13%	11.39%	186.97%
Bruellan Dynamic Fund – Tactical (EUR) - Classe A (CHF)	06.08.19	-12.61%	9.26%	47.30%
Bruellan Dynamic Fund – Tactical (EUR) - Classe B (CHF)	26.01.21	-12.26%	9.70%	6.77%
Bruellan Dynamic Fund – Tactical (EUR) - Classe A (USD)	24.10.19	-9.79%	13.59%	52.49%
MSCI AC World Index Daily Net Total Return EUR	-	-13.01%	18.06%	293.07% ²
Bruellan Dynamic Fund – Swiss Equities - Classe A (CHF)	19.01.15	-24.76%	6.97%	90.14%
Bruellan Dynamic Fund – Swiss Equities - Classe B (CHF)	19.01.15	-24.46%	7.40%	95.84%
SPI INDEX (CHF)	-	-16.48%	6.09%	81.21%

¹ jusqu'au 31.12.2023

² depuis le 28.07.2005

Les références aux performances passées ne sauraient garantir leur évolution future. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais qui peuvent être perçus lors de la souscription et du rachat de parts.

Rémunérations :**Rémunérations et frais à la charge de l'investisseur** (extrait du § 18 du contrat de fonds)

Commission d'émission en faveur de la direction du fonds, de la banque
dépositaire et/ou des distributeurs en Suisse et à l'étranger

au maximum **5.00%**
de la valeur nette d'inventaire

Commission de rachat en faveur de la direction du fonds, de la banque
dépositaire et/ou des distributeurs en Suisse et à l'étranger

au maximum **0.50%**
de la valeur nette d'inventaire

Taux effectivement appliqués pour les rémunérations et frais à la charge de l'investisseur

Commission d'émission **0.00%**
Commission de rachat **0.00%**

Rémunérations et frais à la charge de la fortune des compartiments (extrait du § 19 du contrat de fonds)**- pour le compartiment Tactical (EUR)**

Commission de gestion de la direction du fonds
(calculée sur la valeur nette d'inventaire)

Classe A (EUR) et Classe B (EUR) :

- jusqu'à 100 millions de la fortune du fonds au maximum p.a. **1.50%**
- au-delà de 100 millions de la fortune du fonds au maximum p.a. **1.45%**

Classe A (CHF) et Classe A(USD) : au maximum p.a. **1.40%**

Classe B (CHF) et Classe B (USD) : au maximum p.a. **1.00%**

Classe M (EUR) et Classe Z (EUR) : au maximum p.a. **1.10%**

Elle est utilisée pour la direction, l'Asset Management et la commercialisation du compartiment.

Commission de la banque dépositaire
(calculée sur la valeur nette d'inventaire)

- jusqu'à 100 millions de la fortune du fonds au maximum p.a. **0.10%**
- au-delà de 100 millions de la fortune du fonds au maximum p.a. **0.07%**

Commission de performance (annuelle), selon le principe du «High Watermark» **20.00%**
de la performance réalisée au-dessus d'un rendement annuel supérieur à celui de l'indice MSCI AC World Index Daily Net TR EUR

Commission de la direction pour le versement du produit de liquidation **0.50%**
de la valeur nette d'inventaire

- pour le compartiment **Swiss Equities (CHF)**

Commission de gestion de la direction du fonds
(calculée sur la valeur nette d'inventaire)

Classe A (CHF) et Classe B (CHF) : au maximum p.a. **1.50%**

Classe M (CHF) et Classe Z (CHF) : au maximum p.a. **1.00%**

Elle est utilisée pour la direction, l'Asset Management et la commercialisation du compartiment.

Commission de la banque dépositaire
(calculée sur la valeur nette d'inventaire)

- jusqu'à 100 millions de la fortune du fonds au maximum p.a. **0.10%**
- au-delà de 100 millions de la fortune du fonds au maximum p.a. **0.07%**

Commission de performance (annuelle), selon le principe du «High Watermark» de la performance réalisée au-dessus d'un rendement annuel supérieur à celui de l'indice SPI Index. **20.00%**

Commission de la direction pour le versement du produit de liquidation **0.50%**
de la valeur nette d'inventaire

Taux effectivement appliqués pour les rémunérations et frais à la charge des compartiments

Commission de gestion

- pour le compartiment **Tactical (EUR)**, en raison de l'imputation de frais liés au share class hedging, les taux effectifs fluctuent d'une année à l'autre.

	2022	2023
Classe A (EUR)	1.33%	1.33%
Classe A (CHF)	1.33%	1.33%
Classe B (CHF)	0.93%	0.93%
Classe A (USD)	1.32%	1.33%

- pour le compartiment **Swiss Equities (CHF)**, en raison de l'imputation de frais de recherche, les taux effectifs fluctuent d'une année à l'autre.

	2022	2023
Classe A (CHF)	1.30%	1.31%
Classe B (CHF)	0.90%	0.91%

Commission de la banque dépositaire ¹

- pour le compartiment **Tactical (EUR)** **0.082%**
- pour le compartiment **Swiss Equities (CHF)** **0.064%**

¹ En raison de l'imputation de frais selon le volume des flux/opérations, les taux effectifs fluctuent d'une année à l'autre. Au 31.12.2022, le taux effectif de la commissions de la banque dépositaire était de 0.084% pour le compartiment **Tactical (EUR)** et de 0.069% pour le compartiment **Swiss Equities (CHF)**.

En supplément, les autres rémunérations et frais accessoires énumérés dans le paragraphe 19 du contrat de fonds peuvent être facturés aux compartiments.

Dans le cadre de la commercialisation, des commissions d'état sont versées aux distributeurs et partenaires de distribution et des rétrocessions sont versées à des investisseurs institutionnels qui détiennent des parts de fonds pour des tiers sous l'aspect économique.

Par ailleurs, des rétrocessions sont payées pour chaque compartiment sur la commission de gestions de la direction du fonds conformément au paragraphe « Paiement de rétrocession et de rabais » du prospectus.

«Soft commissions»

La direction du fonds n'a pas conclu de conventions concernant des «soft commissions».

Principes d'évaluation et de calcul de la valeur nette d'inventaire

La valeur nette d'inventaire de chaque compartiment et la quote-part des différentes classes est déterminée à la valeur vénale à la fin du semestre comptable ainsi qu'à la fin de l'exercice annuel et chaque jour où des parts sont émises ou rachetées, dans l'unité de compte de la classe correspondante. Les jours où les bourses ou marchés des pays principaux de placement de compartiment sont fermés (par exemple : jours bancaires et boursiers fériés), il n'est pas effectué de calcul de la valeur nette d'inventaire dudit compartiment.

Les placements négociés en bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public doivent être évalués selon les cours du marché principal. D'autres placements ou les placements pour lesquels aucun cours du jour n'est disponible doivent être évalués au prix qui pourrait en être obtenu s'ils étaient vendus avec soin au moment de l'évaluation. Pour la détermination de la valeur vénale, la direction du fonds utilise dans ce cas des modèles et principes d'évaluation appropriés et reconnus dans la pratique.

Les placements collectifs ouverts de capitaux sont évalués à leur prix de rachat ou à la valeur nette d'inventaire. S'ils sont négociés régulièrement à une bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public, la direction du fonds peut les évaluer selon le paragraphe précédent.

La valeur des instruments du marché monétaire qui ne sont pas négociés à une bourse ou sur un marché réglementé ouvert au public est déterminée de la manière suivante : le prix d'évaluation de tels placements est adapté successivement au prix de rachat, en partant du prix net d'acquisition, avec maintien constant du rendement de placement calculé en résultant. En cas de changements notables des conditions du marché, la base d'évaluation des différents placements est adaptée aux nouveaux rendements du marché. En cas de prix actuel manquant du marché, on se réfère normalement à l'évaluation d'instruments du marché monétaire présentant des caractéristiques identiques (qualité et siège de l'émetteur, monnaie d'émission, durée).

Les avoirs en banque sont évalués avec leur montant nominal plus les intérêts courus. En cas de changements notables des conditions du marché ou de la solvabilité, la base d'évaluation des avoirs en banque à terme est adaptée aux nouvelles circonstances.

La valeur nette d'inventaire d'une part d'un compartiment respectivement d'une classe d'un compartiment, est obtenue à partir de la valeur vénale de la fortune du compartiment, respectivement de la fortune du compartiment revenant à la classe de parts concernée, réduite d'éventuels engagements du compartiment, divisée par le nombre de parts en circulation. Elle est arrondie au centime (ou cent) inférieur ou supérieur.

Les quotes-parts à la valeur vénale de la fortune nette d'un compartiment (fortune du compartiment, moins les engagements) revenant aux différentes classes de parts sont définies la première fois lors de la première émission de plusieurs classes de parts (lorsque celle-ci intervient en même temps) ou lors de la première émission d'une autre classe sur la base des résultats entrant pour chaque classe de parts dans le fonds. La quote-part fait l'objet d'un nouveau calcul lors de chaque événement suivant :

- a) lors de l'émission et du rachat de parts;
- b) à la date de référence de distribution, si (i) de telles distributions ne reviennent qu'à différentes classes de parts (classes de distribution) ou si (ii) les distributions aux différentes classes de parts sont différentes en pour cent de leur valeur nette d'inventaire ou si (iii) des commissions ou des frais différents sont appliqués aux distributions des différentes classes de parts en pour cent de la distribution;
- c) lors du calcul de la valeur d'inventaire, dans le cadre de l'attribution d'engagements (y compris les frais et commissions échus ou courus) aux différentes classes de parts, pour autant que les engagements des différentes classes de parts en pour cent de leur valeur nette d'inventaire soient différents, à savoir lorsque (i) des taux de commission différents sont appliqués pour les différentes classes ou si (ii) des charges de frais spécifiques aux classes de parts sont imputées;
- d) lors du calcul de la valeur d'inventaire, dans le cadre de l'attribution de produits ou de gains en capital aux différentes classes de parts, pour autant que les produits ou gains en capital résultent de transactions intervenant seulement en faveur d'une classe ou de plusieurs classes de parts, mais toutefois pas proportionnellement à leur quote-part à la fortune du compartiment.

Bruellan Dynamic Fund – Tactical (EUR)

Compte de fortune

	31.12.23	31.12.22
(Valeur vénale)	EUR	EUR
Valeurs mobilières		
Actions et autres titres de participation et droits-valeurs	15'394'233.90	15'222'588.62
Instruments financiers dérivés	76'793.90	-11'802.06
Avoirs en banque		
à vue	1'150'750.91	42'334.43
Autres actifs	19'632.69	10'886.26
Fortune totale du fonds à la fin de la période comptable	16'641'411.40	15'264'007.25
Autres engagements	-66'582.23	-65'411.11
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	16'574'829.17	15'198'596.14

Variation de la fortune nette

	01.01.23	01.01.22
	31.12.23	31.12.22
	EUR	EUR
Fortune nette du fonds au début de la période comptable	15'198'596.14	19'647'658.98
Solde des mouvements de parts	-580'869.21	-2'323'624.39
Résultat total	1'957'102.24	-2'125'438.45
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	16'574'829.17	15'198'596.14

Bruellan Dynamic Fund – Tactical (EUR)

Evolution du nombre de parts

Classe A (EUR)

	01.01.23	01.01.22
	31.12.23	31.12.22
Situation en début de période comptable	31'029.304	35'973.777
Parts émises	4'415.000	2'185.000
Parts rachetées	7'824.030	7'129.473
Situation à la fin de la période comptable	27'620.274	31'029.304
Valeur nette d'inventaire par part à la fin de la période comptable	EUR 314.91	282.72

Classe B (EUR)

		01.01.22
		14.04.22
Situation en début de période comptable		830.000
Parts émises		0.000
Parts rachetées		830.000
Situation à la fin de la période comptable		0.000
Valeur nette d'inventaire par part à la fin de la période comptable	EUR	0.00

Classe A (CHF)

	01.01.23	01.01.22
	31.12.23	31.12.22
Situation en début de période comptable	37'771.368	45'626.368
Parts émises	8'292.000	4'225.000
Parts rachetées	5'342.000	12'080.000
Situation à la fin de la période comptable	40'721.368	37'771.368
Valeur nette d'inventaire par part à la fin de la période comptable	CHF 147.30	134.82

Classe B (CHF)

	01.01.23	01.01.22
	31.12.23	31.12.22
Situation en début de période comptable	8'250.000	8'000.000
Parts émises	395.000	250.000
Parts rachetées	0.000	0.000
Situation à la fin de la période comptable	8'645.000	8'250.000
Valeur nette d'inventaire par part à la fin de la période comptable	CHF 106.77	97.33

Bruellan Dynamic Fund – Tactical (EUR)

Evolution du nombre de parts

Classe A (USD)

	01.01.23	01.01.22
	31.12.23	31.12.22
Situation en début de période comptable	3'626.109	2'056.109
Parts émises	1'090.000	1'970.000
Parts rachetées	1'580.000	400.000
Situation à la fin de la période comptable	3'136.109	3'626.109
Valeur nette d'inventaire par part à la fin de la période comptable	USD 152.35	134.12

Bruellan Dynamic Fund – Tactical (EUR)

Compte de résultats	01.01.23	01.01.22
	31.12.23	31.12.22
	EUR	EUR
Revenus		
Revenus des valeurs mobilières		
Actions et autres titres de participation	135'098.85	166'010.58
Revenus des avoirs		
à vue	7'514.55	1'069.46
Participation des souscripteurs aux revenus courus	-8'530.02	-3'102.86
Total des revenus	134'083.38	163'977.18
Charges		
Rémunérations réglementaires versées :		
à la direction	-16'035.18	-17'626.62
à la banque dépositaire	-13'155.09	-14'755.33
au gestionnaire	-193'852.86	-213'047.75
Frais de révision	-12'199.33	-11'797.20
Intérêts négatifs	0.00	-1'284.11
Intérêts passifs	-2'525.25	-2'141.56
Autres charges	-6'977.48	-8'221.73
Transfert partiel de charges sur gains de capital réalisés	5'236.50	5'591.52
Participation des porteurs de parts sortants aux revenus courus	12'013.84	15'525.09
Total des charges	-227'494.85	-247'757.69
Résultat net	-93'411.47	-83'780.51
Gains/pertes du capital réalisés(-es)	1'018'770.98	1'639'924.07
Transfert partiel de charges sur gains de capital réalisés	-5'236.50	-5'591.52
Résultat réalisé	920'123.01	1'550'552.04
Variations des gains/pertes du capital non-réalisés(-es)	1'036'979.23	-3'675'990.49
Résultat total	1'957'102.24	-2'125'438.45

Utilisation du résultat

Classe A (EUR)	01.01.23	01.01.22
	31.12.23	31.12.22
	EUR	EUR
Résultat net	-51'052.33	-50'376.18
Virement à gains/pertes de capital accumulés	51'052.33	50'376.18
Report de l'exercice précédent	349.11	349.11
Résultat disponible pour être réparti	349.11	349.11
Report à nouveau	349.11	349.11

Bruellan Dynamic Fund – Tactical (EUR)

Utilisation du résultat

Classe A (CHF)	01.01.23	01.01.22
	31.12.23	31.12.22
	EUR	EUR
Résultat net	-37'408.32	-29'151.82
Virement à gains/pertes de capital accumulés	37'408.32	29'151.82
Report de l'exercice précédent	136.25	136.25
Résultat disponible pour être réparti	136.25	136.25
Report à nouveau	136.25	136.25

Utilisation du résultat

Classe B (CHF)	01.01.23	01.01.22
	31.12.23	31.12.22
	EUR	EUR
Résultat net	-2'366.66	-1'561.81
Virement à gains/pertes de capital accumulés	2'366.66	1'561.81
Résultat disponible pour être réparti	0.00	0.00
Report à nouveau	0.00	0.00

Utilisation du résultat

Classe A (USD)	01.01.23	01.01.22
	31.12.23	31.12.22
	EUR	EUR
Résultat net	-2'584.15	-2'690.69
Virement à gains/pertes de capital accumulés	2'584.15	2'690.69
Report de l'exercice précédent	17.18	17.18
Résultat disponible pour être réparti	17.18	17.18
Report à nouveau	17.18	17.18

<u>TER en %</u> : Classe A (EUR)	1.54	1.53
<u>TER en %</u> : Classe B (EUR) ¹	n.a.	1.02
<u>TER en %</u> : Classe A (CHF)	1.53	1.53
<u>TER en %</u> : Classe B (CHF)	1.13	1.12
<u>TER en %</u> : Classe A (USD)	1.53	1.52

¹ TER annualisé jusqu'au 14.04.2022

Bruellan Dynamic Fund – Tactical (EUR)

Inventaire de la fortune

Désignation	Total au 31.12.22	Achats	Ventes	Total au 31.12.23	Cours	Valeur vénale EUR	en %
Actions et autres titres de participations et droits-valeurs							
Actions et autres titres de participations							
MEITUAN - SHS 114A/REG S	0	1'430	1'430	0	0.00	0.00	0.00
<i>Chine</i>						0.00	0.00
JD.COM INC - CL A	471	0	0	471	112.50	6'142.94	0.04
SEMICONDUCTOR MANU REGS	78'500	0	0	78'500	19.86	180'739.07	1.09
TENCENT HOLDINGS	14'300	0	0	14'300	293.60	486'737.96	2.92
<i>Îles Caïmans</i>						673'619.97	4.05
Dollar de Hong Kong						673'619.97	4.05
ACTIVISION BLIZZARD	3'700	0	3'700	0	0.00	0.00	0.00
ADOBE INC	1'140	290	220	1'210	596.60	653'497.49	3.93
ADVANCED MICRO DEVICES INC	3'000	0	1'500	1'500	147.41	200'167.47	1.20
AGILENT TECHNOLOGIES	4'430	0	800	3'630	139.03	456'867.70	2.75
AMAZON.COM INC	4'700	0	0	4'700	151.94	646'465.40	3.88
BOEING CO	2'710	0	540	2'170	260.66	512'046.53	3.08
CADENCE DESIGN SYSTEMS INC	1'200	0	340	860	272.37	212'047.44	1.27
COUPANG INC	22'300	0	0	22'300	16.19	326'833.84	1.96
DANAHER CORP	2'000	360	0	2'360	231.34	494'240.17	2.97
FAIR ISAAC CORP	0	660	90	570	1'164.01	600'629.79	3.61
ILLUMINA INC	1'110	0	1'110	0	0.00	0.00	0.00
LOCKHEED MARTIN CORP	1'420	0	240	1'180	453.24	484'156.25	2.91
MCCORMICK & CO INC NON VOTING	3'800	1'400	0	5'200	68.42	322'078.49	1.94
MERCADOLIBRE	445	100	160	385	1'571.54	547'723.62	3.29
MICROSOFT CORP	2'950	0	890	2'060	376.04	701'255.96	4.21
MOODY S CORP	1'700	0	0	1'700	390.56	601'051.92	3.61
NORTHROP GRUMMAN CORP	960	0	0	960	468.14	406'838.73	2.44
PHILIP MORRIS INTERNATIONAL INC	5'430	1'000	0	6'430	94.08	547'625.40	3.29
RTX CORPORATION	5'974	0	0	5'974	84.14	455'033.14	2.73
SYNOPSIS	540	300	340	500	514.91	233'064.77	1.40
SYSCO CORP	6'150	0	1'400	4'750	73.13	314'459.33	1.89
TAKE TWO INTERACTIVE SOFTWARE INC	3'350	0	0	3'350	160.95	488'102.57	2.93
THERMO FISHER SCIENT SHS	1'250	0	200	1'050	530.79	504'530.39	3.03
VERALTO CORPORATION	0	786	0	786	82.26	58'531.08	0.35
VISA INC -A-	3'400	0	490	2'910	260.35	685'844.84	4.12
VMWARE INC -A-	3'300	0	3'300	0	0.00	0.00	0.00
WALT DISNEY CO	4'780	4'400	1'100	8'080	90.29	660'429.28	3.97
ZIMMER BIOMET HLDGS SHS	2'400	0	0	2'400	121.70	264'409.54	1.59
ZIMVIE INC PREFERENTIAL SHARE	240	0	0	240	17.75	3'856.43	0.02
<i>États-Unis</i>						11'381'787.57	68.37
ALIBABA GROUP HOLDING LTD SADR	5'270	1'000	0	6'270	77.51	439'947.22	2.64
JD.COM INC SADR REPR 2 SHS -A-	11'100	4'900	0	16'000	28.89	418'449.28	2.51
TENCENT MUSIC ADR REPR 2 SHS A	40'900	0	40'900	0	0.00	0.00	0.00
<i>Îles Caïmans</i>						858'396.50	5.15
ACCENTURE - SHS CLASS A	2'060	400	0	2'460	350.91	781'458.92	4.70

Bruellan Dynamic Fund – Tactical (EUR)

Inventaire de la fortune

Désignation	Total au 31.12.22	Achats	Ventes	Total au 31.12.23	Cours	Valeur vénale EUR	en %
Actions et autres titres de participations							
MEDTRONIC HLD	4'380	0	0	4'380	82.38	326'641.38	1.96
<i>Irlande</i>						1'108'100.30	6.66
TAIWAN SEMICONDUCTOR CO ADR (REPR 5 SHS)	4'250	0	2'100	2'150	104.00	202'417.06	1.22
<i>Taiwan</i>						202'417.06	1.22
Dollar Us						13'550'701.43	81.40
ANHEUSER-BUSCH INBEV	7'750	0	3'600	4'150	58.42	242'443.00	1.46
<i>Belgique</i>						242'443.00	1.46
CAPGEMINI SE	2'050	0	0	2'050	188.75	386'937.50	2.33
SAFRAN SA	2'150	0	0	2'150	159.46	342'839.00	2.06
<i>France</i>						729'776.50	4.39
ASML HOLDING NV	520	160	390	290	681.70	197'693.00	1.19
<i>Pays-Bas</i>						197'693.00	1.19
Euro						1'169'912.50	7.04
Valeurs mobilières négociées en bourse						15'394'233.90	92.51
Actions et autres titres de participations						15'394'233.90	92.51
Actions et autres titres de participations et droits-valeurs						15'394'233.90	92.51

Bruellan Dynamic Fund – Tactical (EUR)

Inventaire de la fortune

	Echéance	Achats	Devise	Ventes	Devise	Valeur vénale EUR	en %
Instruments Financiers Dérivés							
Contrat de change à terme ¹							
	31.01.24	920'879.48	CHF	982'507.25	EUR	9'892.06	0.06
	31.01.24	55'021.72	EUR	61'188.00	USD	-303.34	0.00
	31.01.24	6'008'641.53	CHF	6'410'756.21	EUR	64'544.66	0.39
	31.01.24	543'521.80	USD	488'778.60	EUR	2'660.52	0.02
	29.12.23	20'654.02	EUR	19'537.38	CHF	0.00	0.00
	29.12.23	135'338.62	CHF	143'452.28	EUR	0.00	0.00
	29.12.23	19'523.40	USD	17'835.91	EUR	0.00	0.00
	29.12.23	5'774'986.21	CHF	5'998'832.65	EUR	0.00	0.00
	29.12.23	497'271.44	USD	452'323.59	EUR	0.00	0.00
	29.12.23	17'404.20	CHF	18'078.81	EUR	0.00	0.00
	29.12.23	868'668.71	CHF	902'339.51	EUR	0.00	0.00
	29.12.23	15'746.38	USD	14'415.80	EUR	0.00	0.00
	29.12.23	29'533.28	CHF	30'710.25	EUR	0.00	0.00
	29.12.23	10'980.58	USD	10'168.49	EUR	0.00	0.00
	29.12.23	24'810.67	CHF	26'084.10	EUR	0.00	0.00
	29.12.23	88'194.00	CHF	93'154.57	EUR	0.00	0.00
	29.12.23	10'122.70	CHF	10'726.91	EUR	0.00	0.00
	30.11.23	13'295.08	USD	12'377.30	EUR	0.00	0.00
	30.11.23	21'501.78	CHF	22'390.46	EUR	0.00	0.00
	30.11.23	126'463.90	CHF	131'690.70	EUR	0.00	0.00
	30.11.23	106'710.53	EUR	100'924.15	CHF	0.00	0.00
	30.11.23	18'095.47	EUR	17'114.24	CHF	0.00	0.00
	30.11.23	409'916.08	CHF	426'698.12	EUR	0.00	0.00
	30.11.23	51'285.72	EUR	49'245.76	CHF	0.00	0.00
	30.11.23	19'129.06	CHF	19'916.55	EUR	0.00	0.00
	30.11.23	111'943.32	CHF	116'551.74	EUR	0.00	0.00
	30.11.23	97'831.60	CHF	101'681.98	EUR	0.00	0.00
	30.11.23	845'152.11	CHF	886'692.78	EUR	0.00	0.00
	30.11.23	517'323.63	USD	488'430.52	EUR	0.00	0.00
	30.11.23	5'018'155.84	CHF	5'264'806.77	EUR	0.00	0.00
	30.11.23	10'263.73	USD	9'596.76	EUR	0.00	0.00
	30.11.23	25'639.20	CHF	26'578.72	EUR	0.00	0.00
	30.11.23	4'949.35	CHF	5'141.45	EUR	0.00	0.00
	30.11.23	15'892.11	CHF	16'810.11	EUR	0.00	0.00
	30.11.23	114'364.72	CHF	118'902.87	EUR	0.00	0.00
	30.11.23	40'671.72	EUR	43'611.00	USD	0.00	0.00
	31.10.23	103'189.91	EUR	97'370.00	CHF	0.00	0.00
	31.10.23	867'624.18	CHF	899'215.42	EUR	0.00	0.00
	31.10.23	5'253'215.63	CHF	5'444'491.51	EUR	0.00	0.00
	31.10.23	501'476.55	USD	476'437.84	EUR	0.00	0.00
	31.10.23	107'672.89	CHF	112'494.99	EUR	0.00	0.00
	31.10.23	17'917.03	CHF	18'719.44	EUR	0.00	0.00
	31.10.23	127'161.65	EUR	120'031.06	CHF	0.00	0.00
	31.10.23	9'834.56	EUR	10'457.85	USD	0.00	0.00
	31.10.23	20'917.26	EUR	19'744.32	CHF	0.00	0.00
	31.10.23	38'153.70	USD	36'078.19	EUR	0.00	0.00
	31.10.23	11'099.57	EUR	11'848.77	USD	0.00	0.00
	31.10.23	21'387.46	EUR	20'644.78	CHF	0.00	0.00
	31.10.23	129'840.33	EUR	125'331.62	CHF	0.00	0.00
	29.09.23	5'278'438.04	CHF	5'539'021.30	EUR	0.00	0.00
	29.09.23	871'567.78	CHF	914'594.90	EUR	0.00	0.00

Bruellan Dynamic Fund – Tactical (EUR)

Inventaire de la fortune

	Echéance	Achats	Devise	Ventes	Devise	Valeur vénale EUR	en %
Instruments Financiers Dérivés							
Contrat de change à terme ¹							
	29.09.23	489'343.27	USD	451'278.81	EUR	0.00	0.00
	29.09.23	9'787.99	EUR	10'496.91	USD	0.00	0.00
	29.09.23	11'473.45	USD	10'628.39	EUR	0.00	0.00
	29.09.23	18'001.23	CHF	18'870.77	EUR	0.00	0.00
	29.09.23	108'824.51	CHF	114'081.21	EUR	0.00	0.00
	29.09.23	22'797.45	EUR	21'944.83	CHF	0.00	0.00
	29.09.23	139'255.06	EUR	134'046.92	CHF	0.00	0.00
	29.09.23	11'156.74	USD	10'278.98	EUR	0.00	0.00
	31.08.23	14'201.42	USD	12'981.83	EUR	0.00	0.00
	31.08.23	135'806.29	EUR	130'126.12	CHF	0.00	0.00
	31.08.23	22'665.02	EUR	21'717.04	CHF	0.00	0.00
	31.08.23	37'880.22	EUR	36'115.00	CHF	0.00	0.00
	31.08.23	875'106.47	CHF	917'918.17	EUR	0.00	0.00
	31.08.23	5'240'487.06	CHF	5'496'860.64	EUR	0.00	0.00
	31.08.23	106'224.90	CHF	111'358.53	EUR	0.00	0.00
	31.08.23	18'178.35	CHF	19'056.87	EUR	0.00	0.00
	31.08.23	11'362.94	EUR	12'378.07	USD	0.00	0.00
	31.08.23	626'695.70	USD	569'314.49	EUR	0.00	0.00
	31.08.23	97'967.20	CHF	102'296.44	EUR	0.00	0.00
	31.08.23	116'213.00	EUR	126'420.80	USD	0.00	0.00
	31.08.23	11'686.75	EUR	12'754.98	USD	0.00	0.00
	31.07.23	21'180.00	CHF	21'715.25	EUR	0.00	0.00
	31.07.23	56'712.00	CHF	57'903.66	EUR	0.00	0.00
	31.07.23	11'366.78	EUR	12'467.93	USD	0.00	0.00
	31.07.23	13'398.39	USD	12'276.56	EUR	0.00	0.00
	31.07.23	625'765.24	USD	573'197.31	EUR	0.00	0.00
	31.07.23	875'106.47	CHF	896'074.62	EUR	0.00	0.00
	31.07.23	5'162'595.06	CHF	5'286'294.35	EUR	0.00	0.00
	30.06.23	13'925.95	USD	12'962.21	EUR	0.00	0.00
	30.06.23	11'905.01	EUR	12'797.71	USD	0.00	0.00
	30.06.23	5'051'665.73	CHF	5'226'064.74	EUR	0.00	0.00
	30.06.23	851'092.71	CHF	880'475.04	EUR	0.00	0.00
	30.06.23	139'357.99	CHF	143'781.43	EUR	0.00	0.00
	30.06.23	24'013.76	CHF	24'775.99	EUR	0.00	0.00
	30.06.23	29'329.62	EUR	28'438.00	CHF	0.00	0.00
	30.06.23	13'834.39	USD	12'907.62	EUR	0.00	0.00
	30.06.23	50'930.84	CHF	52'174.68	EUR	0.00	0.00
	30.06.23	610'802.61	USD	569'382.85	EUR	0.00	0.00
	30.06.23	52'039.30	EUR	50'921.50	CHF	0.00	0.00
	31.05.23	23'093.95	CHF	23'748.53	EUR	0.00	0.00
	31.05.23	138'185.03	CHF	142'101.78	EUR	0.00	0.00
	31.05.23	156'666.09	EUR	152'399.60	CHF	0.00	0.00
	31.05.23	62'928.00	CHF	64'889.61	EUR	0.00	0.00
	31.05.23	12'274.45	USD	11'386.06	EUR	0.00	0.00
	31.05.23	27'536.00	CHF	28'321.85	EUR	0.00	0.00
	31.05.23	122'323.87	EUR	119'638.86	CHF	0.00	0.00
	31.05.23	19'961.76	EUR	19'523.60	CHF	0.00	0.00
	31.05.23	35'864.69	EUR	35'087.50	CHF	0.00	0.00
	31.05.23	129'673.31	EUR	126'392.58	CHF	0.00	0.00
	31.05.23	21'359.77	EUR	20'819.37	CHF	0.00	0.00
	31.05.23	23'282.86	CHF	23'751.23	EUR	0.00	0.00

Bruellan Dynamic Fund – Tactical (EUR)

Inventaire de la fortune

	Echéance	Achats	Devise	Ventes	Devise	Valeur vénale EUR	en %
Instruments Financiers Dérivés							
Contrat de change à terme ¹							
	31.05.23	11'618.71	EUR	12'800.45	USD	0.00	0.00
	31.05.23	10'552.21	USD	9'597.61	EUR	0.00	0.00
	31.05.23	140'949.34	CHF	143'784.78	EUR	0.00	0.00
	31.05.23	122'760.07	EUR	121'072.98	CHF	0.00	0.00
	31.05.23	20'318.63	EUR	20'039.39	CHF	0.00	0.00
	31.05.23	865'098.26	CHF	881'314.45	EUR	0.00	0.00
	31.05.23	14'210.59	EUR	15'725.91	USD	0.00	0.00
	31.05.23	5'283'454.68	CHF	5'382'492.54	EUR	0.00	0.00
	31.05.23	530'341.66	USD	479'338.60	EUR	0.00	0.00
	31.05.23	10'546.65	USD	9'700.47	EUR	0.00	0.00
	31.05.23	75'614.00	USD	69'539.26	EUR	0.00	0.00
	31.05.23	47'964.50	EUR	46'795.80	CHF	0.00	0.00
	28.04.23	519'449.65	USD	478'823.84	EUR	0.00	0.00
	28.04.23	842'937.68	CHF	847'684.71	EUR	0.00	0.00
	28.04.23	5'248'289.20	CHF	5'277'845.13	EUR	0.00	0.00
	28.04.23	174'365.68	CHF	175'727.57	EUR	0.00	0.00
	28.04.23	98'826.35	EUR	98'098.00	CHF	0.00	0.00
	28.04.23	28'158.60	CHF	28'378.53	EUR	0.00	0.00
	28.04.23	2'076.44	EUR	2'066.70	CHF	0.00	0.00
	28.04.23	10'892.01	USD	10'013.74	EUR	0.00	0.00
	28.04.23	106'019.75	CHF	107'802.81	EUR	0.00	0.00
	28.04.23	17'406.20	CHF	17'698.94	EUR	0.00	0.00
	28.04.23	23'843.68	EUR	23'404.22	CHF	0.00	0.00
	28.04.23	147'778.96	EUR	145'055.25	CHF	0.00	0.00
	31.03.23	19'522.16	CHF	19'569.57	EUR	0.00	0.00
	31.03.23	877'114.67	CHF	886'681.97	EUR	0.00	0.00
	31.03.23	534'052.98	USD	505'699.42	EUR	0.00	0.00
	31.03.23	5'365'956.40	CHF	5'424'486.61	EUR	0.00	0.00
	31.03.23	28'961.23	EUR	28'583.29	CHF	0.00	0.00
	31.03.23	178'303.38	EUR	175'976.52	CHF	0.00	0.00
	31.03.23	11'372.49	EUR	12'113.54	USD	0.00	0.00
	31.03.23	28'567.98	EUR	27'953.65	CHF	0.00	0.00
	31.03.23	180'070.03	EUR	176'197.80	CHF	0.00	0.00
	31.03.23	15'415.88	EUR	16'565.09	USD	0.00	0.00
	31.03.23	76'107.60	CHF	76'530.35	EUR	0.00	0.00
	31.03.23	138'877.36	CHF	140'606.82	EUR	0.00	0.00
	31.03.23	22'359.95	CHF	22'638.40	EUR	0.00	0.00
	31.03.23	14'075.30	USD	13'216.75	EUR	0.00	0.00
	28.02.23	10'691.81	EUR	11'432.95	USD	0.00	0.00
	28.02.23	19'526.90	EUR	19'291.50	CHF	0.00	0.00
	28.02.23	11'639.62	USD	10'843.19	EUR	0.00	0.00
	28.02.23	23'857.90	CHF	24'197.63	EUR	0.00	0.00
	28.02.23	23'535.10	EUR	23'599.40	CHF	0.00	0.00
	28.02.23	144'668.92	CHF	144'798.08	EUR	0.00	0.00
	28.02.23	11'130.12	USD	10'213.33	EUR	0.00	0.00
	28.02.23	522'716.19	USD	481'306.50	EUR	0.00	0.00
	28.02.23	23'134.70	CHF	23'155.35	EUR	0.00	0.00
	28.02.23	5'264'178.38	CHF	5'267'233.38	EUR	0.00	0.00
	28.02.23	830'122.07	CHF	830'603.82	EUR	0.00	0.00
	31.01.23	19'285.68	CHF	19'574.38	EUR	0.00	0.00
	31.01.23	490'223.88	USD	460'522.48	EUR	0.00	0.00

Bruellan Dynamic Fund – Tactical (EUR)

Inventaire de la fortune

	Echéance	Achats	Devise	Ventes	Devise	Valeur vénale EUR	en %
Instruments Financiers Dérivés							
Contrat de change à terme ¹							
	31.01.23	12'167.10	CHF	12'316.50	EUR	0.00	0.00
	31.01.23	810'836.39	CHF	823'460.03	EUR	0.00	0.00
	31.01.23	5'119'723.57	CHF	5'199'430.84	EUR	0.00	0.00
	31.01.23	132'287.71	CHF	134'268.03	EUR	0.00	0.00
	31.01.23	12'815.31	USD	12'165.91	EUR	0.00	0.00
	31.01.23	19'677.00	USD	18'160.48	EUR	0.00	0.00
Contrat de change à terme						76'793.90	0.46
Instruments Financiers Dérivés						76'793.90	0.46

¹ Cocontractant des opérations OTC: CACEIS BL NYON BRANCH

Bruellan Dynamic Fund – Tactical (EUR)

Désignation	Valeur vénale EUR	en %
Avoirs en banque		
à vue	1'150'750.91	6.91
Avoirs en banque	1'150'750.91	6.91

Cours de change

1 CAD	=	EUR	0.68653
1 CHF	=	EUR	1.07562
1 GBP	=	EUR	1.15400
1 HKD	=	EUR	0.11593
1 IDR	=	EUR	0.00006
1 JPY	=	EUR	0.00642
1 PHP	=	EUR	0.01635
1 SEK	=	EUR	0.08983
1 USD	=	EUR	0.90526

Bruellan Dynamic Fund – Tactical (EUR)

Risques sur instruments dérivés selon l'approche Commitment II

Engagement du fonds	% de la fortune nette		Montant
Engagements total brut résultant de dérivés	47.22	EUR	7'826'954.10
Engagements total net résultant de dérivés	0.01	EUR	1'180.37
Engagement de prêts de valeurs mobilières et d'opération de pension	0.00	EUR	0.00

Bruellan Dynamic Fund – Tactical (EUR)

Informations des années précédentes

Date	Classe	Valeur nette d'inventaire par part		Nombre de parts en circulation	Fortune nette du fonds	Thésaurisation du revenu net par part
31.12.21	Classe A (EUR)	EUR	321.74	35'973.777	11'574'243.75	0.00
31.12.22	Classe A (EUR)	EUR	282.72	31'029.304	8'772'728.28	0.00
31.12.23	Classe A (EUR)	EUR	314.91	27'620.274	8'697'848.36	0.00
31.12.21	Classe B (EUR)	EUR	186.74	830.000	154'991.74	0.00
31.12.21	Classe A (CHF)	CHF	154.27	45'626.368	7'038'709.22	0.00
31.12.22	Classe A (CHF)	CHF	134.82	37'771.368	5'092'262.14	0.00
31.12.23	Classe A (CHF)	CHF	147.30	40'721.368	5'998'126.92	0.00
31.12.21	Classe B (CHF)	CHF	110.93	8'000.000	887'427.14	0.00
31.12.22	Classe B (CHF)	CHF	97.33	8'250.000	802'977.07	0.00
31.12.23	Classe B (CHF)	CHF	106.77	8'645.000	922'997.34	0.00
31.12.21	Classe A (USD)	USD	148.68	2'056.109	305'702.42	0.00
31.12.22	Classe A (USD)	USD	134.12	3'626.109	486'349.11	0.00
31.12.23	Classe A (USD)	USD	152.35	3'136.109	477'772.47	0.00

Bruellan Dynamic Fund – Swiss Equities (CHF)

Compte de fortune

(Valeur vénale)	31.12.23	31.12.22
	CHF	CHF
Valeurs mobilières		
Actions et autres titres de participation et droits-valeurs	25'356'035.00	23'742'414.50
Avoirs en banque		
à vue	1'478'757.89	68'989.36
Autres actifs	190'765.87	430'248.68
Fortune totale du fonds à la fin de la période comptable	27'025'558.76	24'241'652.54
Autres engagements	-88'754.17	-85'957.96
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	26'936'804.59	24'155'694.58

Variation de la fortune nette

	01.01.23	01.01.22
	31.12.23	31.12.22
	CHF	CHF
Fortune nette du fonds au début de la période comptable	24'155'694.58	32'685'676.72
Paiement de l'impôt anticipé sur le résultat reporté capitalisé	-48'403.20	-13'260.12
Solde des mouvements de parts	954'767.54	-488'707.26
Résultat total	1'874'745.67	-8'028'014.76
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	26'936'804.59	24'155'694.58

Evolution du nombre de parts**Classe A (CHF)**

	01.01.23	01.01.22
	31.12.23	31.12.22
Situation en début de période comptable	8'962.938	9'531.754
Parts émises	1'155.000	700.184
Parts rachetées	989.000	1'269.000
Situation à la fin de la période comptable	9'128.938	8'962.938
Valeur nette d'inventaire par part à la fin de la période comptable	CHF 1'884.87	1'764.47

Classe B (CHF)

	01.01.23	01.01.22
	31.12.23	31.12.22
Situation en début de période comptable	4'666.039	4'360.369
Parts émises	431.000	392.000
Parts rachetées	15.000	86.330
Situation à la fin de la période comptable	5'082.039	4'666.039
Valeur nette d'inventaire par part à la fin de la période comptable	CHF 1'914.58	1'787.57

Bruellan Dynamic Fund – Swiss Equities (CHF)

Compte de résultats	01.01.23	01.01.22
	31.12.23	31.12.22
	CHF	CHF
Revenus		
Revenus des valeurs mobilières		
Actions et autres titres de participation	543'822.88	488'612.50
Revenus des avoirs		
à vue	2'118.60	4.90
Participation des souscripteurs aux revenus courus	24'204.00	12'187.66
Total des revenus	570'145.48	500'805.06
Charges		
Rémunérations réglementaires versées :		
à la direction	-25'188.64	-25'954.33
à la banque dépositaire	-16'215.53	-17'846.70
au gestionnaire	-269'779.89	-276'956.05
Frais de révision	-11'847.00	-11'847.00
Intérêts négatifs	0.00	-1'435.14
Intérêts passifs	-323.13	-1'433.01
Autres charges	-7'224.81	-16'390.32
Participation des porteurs de parts sortants aux revenus courus	-15'404.95	-10'714.73
Total des charges	-345'983.95	-362'577.78
Résultat net	224'161.53	138'227.28
Gains/pertes du capital réalisés(-es)	1'066'102.73	520'430.59
Résultat réalisé	1'290'264.26	658'657.87
Variations des gains/pertes du capital non-réalisés(-es)	584'481.41	-8'686'672.63
Résultat total	1'874'745.67	-8'028'014.76

Utilisation du résultat

Classe A (CHF)	01.01.23	01.01.22
	31.12.23	31.12.22
	CHF	CHF
Résultat net	118'886.80	67'315.01
Résultat disponible pour être réparti	118'886.80	67'315.01
Paiement de l'impôt anticipé sur le résultat reporté thésaurisé	-41'610.38	-23'560.25
Revenu net réinvesti transféré au compte de parts	-77'276.42	-43'754.76
Report à nouveau	0.00	0.00

Bruellan Dynamic Fund – Swiss Equities (CHF)

Utilisation du résultat

Classe B (CHF)	01.01.23 31.12.23 CHF	01.01.22 31.12.22 CHF
Résultat net	105'274.73	70'912.27
Résultat disponible pour être réparti	105'274.73	70'912.27
Paiement de l'impôt anticipé sur le résultat reporté thésaurisé	-36'846.16	-24'819.29
Revenu net réinvesti transféré au compte de parts	-68'428.57	-46'092.98
Report à nouveau	0.00	0.00
<u>TER en %</u> : Classe A (CHF)	1.45	1.48
<u>TER en %</u> : Classe B (CHF)	1.05	1.08

Bruellan Dynamic Fund – Swiss Equities (CHF)

Inventaire de la fortune

Désignation	Total au 31.12.22	Achats	Ventes	Total au 31.12.23	Cours	Valeur vénale CHF	en %
Actions et autres titres de participations et droits-valeurs							
Actions et autres titres de participations							
ACCELLERON INDUSTRIES AG	0	34'000	0	34'000	26.26	892'840.00	3.30
ADECCO REG.SHS	0	16'000	0	16'000	41.27	660'320.00	2.44
ALCON - REG SHS	13'000	1'000	3'000	11'000	65.64	722'040.00	2.67
ALSO HOLDING REG.SHS	0	3'500	0	3'500	251.00	878'500.00	3.25
BELIMO HOLDING LTD	2'100	0	400	1'700	463.80	788'460.00	2.92
BURCKHARDT COMPRESSION HOLDING	1'600	0	200	1'400	507.00	709'800.00	2.63
COMET HLDG REG SHS	3'000	0	3'000	0	0.00	0.00	0.00
FLUGHAFEN ZUERICH AG	0	5'000	500	4'500	175.60	790'200.00	2.92
GEBERIT AG	1'700	300	1'000	1'000	539.00	539'000.00	1.99
GEORG FISCHER LTD	13'000	3'000	1'000	15'000	61.10	916'500.00	3.39
GIVAUDAN SA - REG SHS	190	100	80	210	3'484.00	731'640.00	2.71
HUBER + SUHNER AG	9'000	0	9'000	0	0.00	0.00	0.00
INTERROLL-HOLDING NOM.	300	0	80	220	2'670.00	587'400.00	2.17
KOMAX HOLDING NAMEN	2'000	500	0	2'500	200.50	501'250.00	1.85
LOGITECH - REG SHS	14'000	2'000	0	16'000	79.76	1'276'160.00	4.72
LONZA GROUP (CHF)	2'090	300	690	1'700	353.70	601'290.00	2.22
NESTLE SA PREFERENTIAL SHARE	20'575	2'425	0	23'000	97.51	2'242'730.00	8.30
NOVARTIS AG PREFERENTIAL SHARE	25'000	0	2'500	22'500	84.87	1'909'575.00	7.07
PARTNERS GROUP HLDG - REG SHS	800	500	800	500	1'213.00	606'500.00	2.24
ROCHE HOLDING LTD	5'250	1'750	0	7'000	244.50	1'711'500.00	6.33
SANDOZ GROUP AG	0	23'000	0	23'000	27.06	622'380.00	2.30
SCHINDLER HOLDING SA	3'000	1'000	500	3'500	210.30	736'050.00	2.72
SENSIRION HOLDING SA	6'400	3'600	3'000	7'000	83.40	583'800.00	2.16
SGS SA REG SHS	200	0	200	0	0.00	0.00	0.00
SIKA - REGISTERED SHS	5'000	0	1'000	4'000	273.70	1'094'800.00	4.05
SONOVA HOLDING NAM-AKT	3'200	0	3'200	0	0.00	0.00	0.00
STRAUMANN HOLDING LTD	8'000	0	0	8'000	135.60	1'084'800.00	4.01
SWISS LIFE HOLDING - REG SHS	1'000	400	0	1'400	584.00	817'600.00	3.03
SWISSQUOTE GROUP HOLDING	0	4'000	500	3'500	204.60	716'100.00	2.65
TECAN GROUP NAM-AKT	1'900	0	0	1'900	343.40	652'460.00	2.41
UBS GROUP NAMEN-AKT	55'000	0	55'000	0	0.00	0.00	0.00
VAT GROUP SA	2'800	0	600	2'200	421.50	927'300.00	3.43
ZURICH INSURANCE GROUP - REG SHS	2'600	0	200	2'400	439.60	1'055'040.00	3.90
<i>Suisse</i>						25'356'035.00	93.82
Franc Suisse						25'356'035.00	93.82
Valeurs mobilières négociées en bourse						25'356'035.00	93.82
Actions et autres titres de participations						25'356'035.00	93.82
Actions et autres titres de participations et droits-valeurs						25'356'035.00	93.82

Bruellan Dynamic Fund – Swiss Equities (CHF)

Désignation	Valeur vénale CHF	en %
Avoirs en banque		
à vue	1'478'757.89	5.47
Avoirs en banque	1'478'757.89	5.47

Cours de change

1 EUR	=	CHF	0.92970
1 USD	=	CHF	0.84162

Bruellan Dynamic Fund – Swiss Equities (CHF)

Informations des années précédentes

Date	Classe	Valeur nette d'inventaire par part		Nombre de parts en circulation	Fortune nette du fonds	Thésaurisation du revenu net par part
31.12.21	Classe A (CHF)	CHF	2'345.07	9'531.754	22'352'583.00	0.06301
31.12.22	Classe A (CHF)	CHF	1'764.47	8'962.938	15'814'818.42	7.510373
31.12.23	Classe A (CHF)	CHF	1'884.87	9'128.938	17'206'819.50	13.02307
31.12.21	Classe B (CHF)	CHF	2'369.78	4'360.369	10'333'093.72	8.529
31.12.22	Classe B (CHF)	CHF	1'787.57	4'666.039	8'340'876.16	15.19753
31.12.23	Classe B (CHF)	CHF	1'914.58	5'082.039	9'729'985.09	20.715057



KPMG SA
Esplanade de Pont-Rouge 6
Case postale 1571
CH-1211 Genève 26

+41 58 249 25 15
kpmg.ch

RAPPORT ABRÉGÉ DE LA SOCIÉTÉ D'AUDIT SELON LA LOI SUR LES PLACEMENTS COLLECTIFS

**À l'attention du Conseil d'administration de la direction de fonds sur les comptes annuels de
Bruellan Dynamic Fund**

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds de placements Bruellan Dynamic Fund avec les compartiments suivants :

- Bruellan Dynamic Fund – Tactical (EUR)
- Bruellan Dynamic Fund – Swiss Equities (CHF)

comprenant le compte de fortune au 31 décembre 2023, le compte de résultat pour l'exercice clos à cette date, les indications relatives à l'utilisation du résultat et à la présentation des coûts ainsi que les informations supplémentaires selon l'art. 89, al. 1, let. b-h de la loi suisse sur les placements collectifs (LPCC).

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes à la loi suisse sur les placements collectifs, aux ordonnances y relatives ainsi qu'au contrat de fonds et au prospectus.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de la société d'audit selon la loi sur les placements collectifs relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants du fonds de placement ainsi que de la direction de fonds, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au conseil d'administration de la direction de fonds. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport annuel, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités du Conseil d'administration de la direction de fonds relatives aux comptes annuels

Le Conseil d'administration de la direction de fonds est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément à la loi suisse sur les placements collectifs, aux ordonnances y relatives ainsi qu'au contrat de fonds et au prospectus. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilités la société d'audit selon la loi sur les placements collectifs relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne du fonds de placement.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.

Nous communiquons au Conseil d'administration de la direction de fonds, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

KPMG SA

Santiago Ramos
Expert-réviseur agréé
Auditeur responsable

Felipe Vranken

Genève, le 25 avril 2024

Annexe : Comptes annuels comprenant le compte de fortune au 31 décembre 2023, le compte de résultat pour l'exercice arrêté à cette date, des indications relatives à l'utilisation du résultat et à la présentation des coûts, ainsi que les informations supplémentaires selon l'art. 89, al. 1, let. b-h de la loi suisse sur les placements collectifs (LPCC)